

<b>Zeitschrift:</b>	Revue Militaire Suisse
<b>Herausgeber:</b>	Association de la Revue Militaire Suisse
<b>Band:</b>	129 (1984)
<b>Heft:</b>	4
<b>Artikel:</b>	Automne 1944 en Franche-Comté : une femme-soldat combat avec les fantassins de la 1re armée française
<b>Autor:</b>	Dutriez, Robert
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-348603">https://doi.org/10.5169/seals-348603</a>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 17.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# **Automne 1944 en Franche-Comté**

## **Une femme-soldat combat avec les fantassins**

### **de la 1<sup>re</sup> armée française**

**par le colonel Robert Dutriez**

Nos nombreuses épopées guerrières d'autant offrent maints exemples de personnes du sexe prétendu faible qui, irrésistiblement attirées par le cliquetis des épées et le siffllement des balles, prirent une part active aux batailles. Force est de reconnaître que ces héroïnes se montrèrent assez peu féminines (notamment dans le domaine du langage et sur le plan de l'aspect physique)<sup>1</sup>. Peut-être s'agissait-il, dans la plupart des cas, de ces filles quelque peu hommasses baptisées garçons manqués?

Mais avec le perfectionnement de l'organisation des troupes régulières françaises, de telles exceptions se firent rarissimes<sup>2</sup>. C'est ainsi que, durant la guerre 1914-1918, on n'a jamais eu connaissance d'amazones en bleu horizon. Par contre, vers la fin du second conflit mondial, notre 1<sup>re</sup> armée compta dans ses rangs deux de ces femmes combattantes dans les toutes premières lignes.

L'une d'elles a courageusement «baroudé» en Franche-Comté, de septembre à novembre 1944<sup>3</sup>. Aussi mérite d'être conté le récit des aventures guerrières de Paulette Jacquier – alias Marie Jeanne – qui, agréable surprise parmi ces étranges phénomènes féminins, sut montrer, même aux

pires moments, le visage d'une frêle et délicate jeune fille animée par des idéaux patriotiques et chrétiens... «Une vraie Jeanne d'Arc»... «Une émule de Jeanne Hachette»... n'ont pas hésité à proclamer – sans s'estimer ridicules – certains de ses compagnons d'armes.

\*  
\* \*

En 1943, Paulette Jacquier a un peu plus de vingt ans. Elle vit alors dans le Dauphiné à La Frette, où, depuis près d'une année, elle aide son père, résistant local, en distribuant des tracts et en exécutant des missions de liaison.

Quelle est son allure, quelle impression donne-t-elle? Les lignes suivantes, glanées dans les écrits de ses chefs successifs, permettent d'esquisser un assez bon portrait physique et moral du personnage:

— Lors d'un contact pris avec le maquis du Vercors, en juin 1944: «Elle est revêtue d'une légère robe bleue et ses cheveux blonds, ébouriffés par la course en bicyclette, flottent au vent... On est surpris de son air timide et de son maintien réservé. Pourtant, dès que la conversation s'engage, le commandant s'aperçoit vite que la petite

personne qu'il a devant lui est énergique, sait ce qu'elle veut et le veut bien. Elle est renversante, cette petite avec son aplomb, malgré ses candides yeux bleus...»

— Dans la Haute-Saône, au cours des opérations de l'automne 44: «Marie Jeanne, timide, jolie, avait dans les yeux une flamme mystique et farouche qui la faisait respecter par tous...»

— En Alsace, le soir du 25 janvier 1945, au paroxysme d'une violente contre-attaque adverse: «Elle arrive furieuse et transie... La voix du soldat aux boucles blondes est dure et tranchante... La fille est pâle, le contraste de sa chevelure avec son équipement militaire lui donne un air de tragique déguisement... De lourdes larmes, sans sanglots, exhalent sa déception (on veut la maintenir de force au poste de commandement de la brigade) ... Les larmes de Marie Jeanne coulent toujours sur ses joues d'enfant. Les dents serrées, elle me jette: On n'a rien donné quand on n'a pas tout donné. Cette phrase, c'est tout Marie Jeanne!»

Pour le crucial millésime 1944, les états de service de notre héroïne dans la Résistance se résument ainsi:

— D'abord elle fait partie d'un minuscule groupe franc, celui de La Frette, qu'elle n'hésite pas à armer en prenant elle-même la liaison avec l'état-major du Vercors (voir, ci-dessus, la première citation la concernant). Le 31 juillet, le dit groupe franc – cinq garçons plus la fille! – attaque follement un convoi ennemi. L'affaire

débute convenablement mais, très vite, elle vire à l'échec. Marie Jeanne est capturée, rouée de coups, enfermée dans une maison d'où elle s'évade. Pour se venger, les Allemands fusillent son père et brûlent sa maison familial!

— Ensuite, à peine remise de ses émotions (et d'une foulure à la cheville), elle rejoint une formation F.F.I. dénommée maquis de Chambarand. Le 17 août, elle se bat à Banchet. Un coup d'éclat couvre de gloire et sacre mascotte de l'unité la jeune fille qui, détectant opportunément un dangereux mouvement de débordement ennemi, n'hésite pas à contre-attaquer avec une poignée d'hommes. Réussite complète. L'étreinte se desserre. Le décrochage des résistants s'effectue sans trop de casse.

— Enfin, elle participe, toujours avec son maquis devenu bataillon Chambarand, aux derniers combats aboutissant à la libération totale de l'Isère et à la prise de Lyon. Récompense inespérée mais combien méritée: le 14 septembre, le général de Gaulle lui remet la croix de chevalier de la Légion d'honneur, sur la très lyonnaise place des Terreaux.

Marie Jeanne aurait pu en rester là, comme tant de ces femmes et de ces jeunes filles qui, avec vaillance et héroïsme, avaient participé aux difficiles luttes de la Résistance française. La petite patrie immédiate – celle que confine l'horizon familial – était délivrée fallait-il poursuivre l'occupant jusqu'au-delà du Rhin? N'était-ce pas une tâche réservée aux seuls hommes,

plus particulièrement à ces soldats bien équipés accourant depuis les plages de débarquement? Telle n'était point l'opinion de la petite Dauphinoise; d'autant plus que ses amis F.F.I. du Chambarand avaient décidé de poursuivre la lutte, de conserver avec une formation de la 1<sup>re</sup> armée: la 1<sup>re</sup> division française libre (1<sup>re</sup> D.F.L.).

Voici donc notre héroïne prête pour un second épisode guerrier, où l'entraîna – motivation peut-être plus impérieuse que les autres<sup>4</sup> – la chaude et rude camaraderie découverte auprès de ses compagnons d'armes.

Mais, cette fois, le beau soleil de l'été triomphant cède la place à une odieuse pluie qui inonde l'est du département de la Haute-Saône; quand à l'exaltante poursuite sus aux Teutons, elle dégénère en un stoïque piétinement sur le front Lure – L'Isle-sur-le-Doubs.

Le bataillon de Chambarand prend d'abord rang dans une 3<sup>e</sup> brigade de la 1<sup>re</sup> D.F.L., constitué par des unités F.F.I. qui, dans une louable émulation patriotique, accourent de diverses régions<sup>5</sup>. Puis, en octobre, il s'incorpore au 4<sup>e</sup> bataillon de marche (B.M. 4) de la 2<sup>e</sup> brigade, au titre de la relève des tirailleurs africains qu'éprouve durement l'automne franc-comtois. Eh oui! Au cours de cet indispensable renouvellement des effectifs, notre petite Blanche va prendre la place d'un grand Noir originaire du Cameroun!<sup>6</sup>

Relativement à cette période de

guerre de position, vécue par Marie Jeanne, faisons appel aux souvenirs de son commandant de compagnie: «Soldat de 1<sup>re</sup> classe dans une section de combat puis au PC de l'unité, elle refusait toute autre mission, voulant être soldat et mener la vie rude des hommes et ne pas être planquée. Elle était intransigeante là-dessus... Combats pénibles, en particulier à Longeville, Moffans, Lyoffans, Le Haut-du-Them... où la compagnie mène de multiples opérations, Marie Jeanne étant de toutes les patrouilles et embuscades.»

Sur un front tenu par des troupes régulières, où le strict mode de vie se situe aux antipodes de celui plus fantaisiste précédemment connu par les maquisards, la présence de cette jeune fille a posé deux problèmes.

Le premier gravitait – comment s'exprimer clairement et avec délicatesse? – disons autour de ces multiples et pudiques contraintes physiologiques ou psychologiques inhérentes à la nature féminine. Or, dans la vie quotidienne et matérielle de la soldate, tout s'est toujours bien passé, malgré l'inévitable promiscuité et les aléas imprévisibles de la vie en campagne (ce qui tendrait à prouver, incidemment, l'excellente discipline pratiquée par cette unité). Quant à ce que certains baptisent la bagatelle, puisons encore dans les notes du capitaine de Marie Jeanne: «Personne n'avait la pensée de lui conter fleurette; elle était réellement un compagnon d'armes. Seul, à ma connaissance, un lieutenant

venant des Forces françaises libres (donc un ancien du B.M. 4) essaya de flirter avec elle; il fut très vite et vertement découragé.»

La seconde question, soulevée par l'existence de ce combattant d'une nature inhabituelle, se résume ainsi: les règlements des armées de la République n'ont point prévu ce cas, tellement les légistes l'estiment impossible. Conséquence: la présence de la femme soldat devait être cachée aux autorités hiérarchiques.

Facile à dire! Mais comment manœuvrer dans la pratique?

A l'échelon du B.M. 4, l'affaire se régla immédiatement et sans complications notables: les fantassins de la première ligne répugnent à se fatiguer l'esprit avec les vains scrupules coutumiers aux gens de l'arrière. Survivre et gagner, cela leur suffit amplement.

Avec quelque retard, le colonel commandant la brigade finit par être mis au courant, dans des circonstances que l'officier supérieur a narré voici plusieurs années: «J'inspectais mes bataillons. Sur les rangs du B.M. 4, je remarque un petit soldat aux cheveux indisciplinés. Je lui dis:

— Tu pourrais au moins te faire couper les cheveux!

Le gars au port d'arme rougit. Son commandant me dit alors:

— C'est Marie Jeanne!

— Eh bien! faites couper les cheveux à Marie Jeanne!

— Mais, mon colonel, je suis une fille! intervient doucement le soldat... Je suis du Chambarand!

Et voilà comment j'ai fait la connaissance de Marie Jeanne.»

Et plus haut, dans la hiérarchie, que se passe-t-il? Apparemment, le poste de commandement de la 1<sup>re</sup> D.F.L. n'a jamais rien su<sup>7</sup>, tout comme celui de la 1<sup>re</sup> armée française<sup>8</sup>. Heureusement qu'à cette époque les correspondants de guerre étaient moins nombreux (et moins curieux) que leurs cadets qui, de nos jours, se complaisent à potiner sur le moindre conflit marginal...

L'offensive tant attendue reprend à la mi-novembre, en direction de Belfort. Les attaques conduites par le B.M. 4 amènent successivement notre ex-maquisarde: au col de La Chevestraye, à Mont-Saint-Jean, à Auxelles Haut. Nouvelle exaltation, à l'instar de celle ressentie durant le mois merveilleux de la Libération, mais avec des conditions atmosphériques tellement différentes et dans une ambiance morale qui n'était plus tout à fait la même<sup>9</sup>. Au début de décembre, la 1<sup>re</sup> D.F.L. se regroupe à l'arrière, vers Vesoul, non pour jouir d'un repos amplement mérité, mais pour se préparer au renforcement du front de l'Atlantique.

A peine arrivée dans les départements charentais, la division retraverse toute la France en sens inverse, car vient d'éclater, autour de Strasbourg, une très grave crise. Et le B.M. 4 de reprendre le sentier de la guerre dans le secteur de Sélestat, par des froidures de moins vingt degrés et contre des adversaires furieusement coriaces. C'est alors que se déroule

dans les bois d'Illwald, le 25 janvier au soir, la scène poignante relatée ci-dessus, au cours de laquelle Marie Jeanne a une fois de plus galvanisé ses camarades de lutte. Epouvantable mois de janvier 1945 — la plus dure période vécue par la 1<sup>re</sup> armée française —, qui coûta au B.M. 4: 39 tués, 68 blessés, 35 disparus, 16 victimes de gelures.

Le printemps revenu, les vieux briscards et les jeunes engagés de la D.F.L. ne goûtent point la joie de fouler le sol allemand. Amèrement déçus<sup>10</sup>, ils courrent à un autre bout de la France, sur le front des Alpes, pour se lancer, en avril, dans une attaque à la finalité assez discutable<sup>11</sup>. Une dernière image de Marie Jeanne en guerre nous est offerte par cet extrait d'une correspondance de son capitaine: «Je la vois encore dans une contre-attaque au col de Brouis — secteur de Sospel —, entraînant les hommes sur un champ de mines et sous le feu des tourelles allemandes des forts équipés sur cette frontière.»

Aussi, le cessez-le-feu sonné, combien se justifie sa présence discrète

dans un défilé sur les Champs-Elysées, au sein de sa 2<sup>e</sup> compagnie, dans les rangs de son B.M. 4, avec sa D.F.L. Ah! si les Parisiens avaient pu se douter que ce jour-là défilait, sous leurs enthousiastes vivats, une frêle jeune fille venue du Dauphiné!

\*  
\* \*

Démobilisée, la guerrière Marie Jeanne se métamorphose sans effort — apparemment du moins — en demoiselle Paulette Jacquier. Une femme comme les autres, qui connaît toutes les joies de son état naturel: le mariage, des enfants; mais aussi qui subit de grandes douleurs: le décès prématuré de son mari.

Au début de l'an 1975, de façon inexplicable, elle se donne la mort.

Qu'avant de laisser reposer en paix notre héroïne soit révélé un autre aspect de son âme: son talent de poétesse. Au maquis ou au front, elle notait, griffonnait ce qui devait devenir des poèmes «naïfs et poignants», «farouches et tendres» a écrit un de ses chefs<sup>12</sup>:

*Dans la sombre forêt où le devoir nous terre  
Si un jour, maquisards, vous m'attendez en vain,  
Mes amis de combat, mes amis de misère,  
Si un jour pour mon sort l'angoisse vous étreint.  
Si pour moi, bien avant l'heure de la victoire  
L'heure de Vérité sonne au divin cadran.  
Liaison sans retour, dont nul n'aura l'histoire.  
Inégale embuscade où l'homme se défend  
Sans espoir, sans merci. Oh! que nulle souffrance  
Ne vienne vous troubler. Ne me regrettiez pas.*

*Je ne veux pas de pleurs mais je veux la vengeance.  
Vengeance pour la Cause et non pour mon trépas.  
Sous les coups des bourreaux, quel que soit mon calvaire,  
Au fond d'une cellule ou face au peloton  
Par un aigre matin, je m'en irai très fière  
De donner pour la France un peu de la rançon.*

*Mon Dieu, j'aimerais mieux ma tâche paysanne  
Et semeuse de vie, une tâche d'amour.  
Mais L'Allemand est là qui saccage et profane  
Nos foyers, nos moissons. Et sur l'horizon lourd,  
L'horizon de nos champs, montent les incendies.  
Chacun de nos sentiers dresse à chaque détour  
Des ruines de maisons où les pierres noircies  
Ont des traces de sang. Il ne peut être sourd,  
Mon Dieu, mon cœur de femme aux sanglots et aux râles  
Dont nos échos sont pleins. Et c'est un chant vengeur,  
Un chant de désespoir aux accents durs et mâles  
Qui s'allie en mon âme à la sombre rumeur.*

*Ecoutez, ô mon Dieu, ma suprême prière:  
Donnez-moi de mourir un matin de lumière  
Et de joie en vos cieux.  
Du soleil plein les yeux.  
Donnez-moi de mourir comme meurt une flamme,  
Triomphante, très pure et la paix en mon âme.  
Frappée en franc baroud  
Bien en face et debout.*

*Colonel Robert DUTRIEZ, membre de l'Académie de Besançon*

<sup>1</sup> Dans cette galerie d'héroïnes nationales, un cas particulier: celui de Jeanne d'Arc dont l'épopée, quoique fondée sur des faits historiquement prouvés, présente certains épisodes fortement embrumés par des siècles de tradition religieuse et de légende patriotique.

<sup>2</sup> Par contre, dans les divers groupes armés qui, à toutes les époques, se sont constitués sur le territoire national avec des «irréguliers» (termes assez impropre mais particulièrement utile pour introduire une distinc-

tion satisfaisante avec la classique expression troupes régulières), des représentantes du sexe féminin ont tenu des emplois de combattants. Les derniers exemples sont à rechercher dans la Résistance française, durant le second conflit mondial.

Certes, dans les forces armées modernes les femmes ne sont pas absentes; mais le commandement les maintient prudemment dans des postes du genre secrétariat, services techniques, assistance médicale ou aide sociale. C'est ainsi qu'au sein de la 1<sup>e</sup> armée

française – à laquelle il sera fait ultérieurement allusion – existaient des ambulancières qui, dans la pratique des opérations, furent souvent amenées à assumer des missions périlleuses, au plus fort de la mêlée.

<sup>3</sup> L'autre, inscrite sur les contrôles du 5<sup>e</sup> régiment d'infanterie (10<sup>e</sup> division d'infanterie), a combattu dans les Vosges, vers Gerardmer. Mais celle-ci, contrairement à l'héroïne de notre histoire, avait préféré dissimuler sa véritable identité à tous ses compagnons. Hélas, une malencontreuse blessure par éclats de mortier l'obligea à révéler sa glorieuse supercherie.

<sup>4</sup> Parmi lesquelles la mort de son père.

<sup>5</sup> Cette 3<sup>e</sup> brigade, dénommée brigade volante, fut créée le 16 septembre 1944. Elle comprenait :

- le 2<sup>e</sup> bataillon F.F.I. du Charolais,
- le 11<sup>e</sup> cuirassiers (formation F.F.I. en provenance du Vercors),
- le bataillon F.F.I. de Chambarand,
- un détachement F.F.I. Lacaze (dénommé parfois commando Lacaze).

La 3<sup>e</sup> brigade a été dissoute le 1<sup>er</sup> novembre, ses éléments ayant été absorbés par les divers corps de la 1<sup>re</sup> D.F.L.).

<sup>6</sup> Le B.M. 4 a été formé, le 16 janvier 1941, en Afrique-Equatoriale française, avec le 3<sup>e</sup> bataillon du régiment du Cameroun. Avant son arrivée en Franche-Comté, il avait combattu en Ethiopie, en Syrie (contre les troupes françaises du Gouvernement de Vichy), en Tunisie, en Italie, en Provence. Il s'agissait donc d'une des plus anciennes «unités gaullistes».

Le bataillon F.F.I. de Chambarand (dont la moitié seulement des effectifs accepta de souscrire un engagement pour la durée de la guerre) recompléta les 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> compagnies du B.M. 4, Marie Jeanne faisant partie de la 2<sup>e</sup> compagnie.

<sup>7</sup> On peut même assurer que cette ignorance des faits, à l'échelon divisionnaire, a été quasi certaine. En effet, si le général Garbay – bien connu pour sa farouche misogynie – avait appris la vérité, il n'aurait pas hésité à démobiliser immédiatement Paulette Jacquier.

Pourtant, il doit être noté que, dans un article paru dans la Revue historique des armées (1974, N° 3, page 171), le général Saint-Hillier, ancien chef d'état-major de la 1<sup>re</sup> D.F.L., mentionne la présence de Marie Jeanne.

<sup>8</sup> Là aussi il est possible d'affirmer, d'une façon presque absolue, la méconnaissance de cette information par l'état-major du général de Lattre de Tassigny. Pour cela, il suffit de rappeler les relations plutôt difficiles existant alors entre l'armée et sa grande unité subordonnée, la 1<sup>re</sup> D.F.L. (une digression sur ce thème serait passionnante mais, hélas, hors sujet...). Sans aucun doute, en cas de révélation du «secret» concernant Marie Jeanne, les autorités du niveau de l'armée auraient décidé un renvoi immédiat de l'intéressée sur les arrières.

<sup>9</sup> Ce désenchantement ressenti par les combattants, le général de Lattre l'a dépeint en ces termes adressés au général de Gaulle vers la mi-décembre 1944 : «D'un bout à l'autre de la hiérarchie et particulièrement chez les officiers, même de haut grade, l'impression générale est que la nation les ignore et les abandonne. La cause de ce malaise réside dans la non-participation apparente du pays à la guerre.»

Quant à de Gaulle, il relate cette indéniable crise morale en ces termes : «Tout s'arrangerait vite si l'armée se sentait soutenue par l'opinion. Mais à cet égard, les choses laissent à désirer ... Pour beaucoup de gens, la Libération équivaut à la fin de la guerre, et ce qui s'accomplit depuis, dans le domaine des armes, ne représente pas d'intérêt direct ... Enfin, dans le monde de la politique, des intérêts, de la presse, la plupart des dirigeants tournent leurs préoccupations vers de tout autres sujets qu'une campagne dont ils croient qu'elle est gagnée d'avance.» (Mémoires de guerre)

<sup>10</sup> En dirigeant une division sur le front de l'Atlantique (en décembre 1944), puis sur celui des Alpes (en avril 1945), la 1<sup>re</sup> armée française a certes exécuté un ordre donné par le «Supreme Headquarters Allied Expeditionary Forces» et entériné par le Gouvernement français. Cependant reconnaissons que, dans le deuxième cas, le général de Lattre aurait pu (et dû) désigner une autre grande unité. Les raisons de cet ostracisme à l'égard de la 1<sup>re</sup> D.F.L.? Elles apparaissent assez nombreuses ; mais comme la note 8 le révèle, leur exposé n'a rien à voir avec notre récit...

<sup>11</sup> Alors que la guerre allait s'achever, pour quelles raisons a-t-on attaqué sur ce théâtre d'opérations plutôt secondaire?

Cette initiative, le général Eisenhower la

justifie en ces termes: «La pénétration au-delà des Alpes, dans le nord-ouest de l'Italie, fut effectuée comme opération de diversion pour aider le 15<sup>e</sup> groupe d'armée à percer à travers la plaine de Lombardie.» Tandis que le général de Gaulle encourage cette action en utilisant des arguments extra-militaires, relatifs aux seuls intérêts français: «Nous devons, avant que le feu cesse, laver sur ce terrain les outrages naguère subis, reprendre en combattant les lambeaux de notre territoire que l'ennemi y tient encore,

conquérir les cantons de Tende et de Brigue artificiellement détachés de la Savoie en 1860.» (Mémoires de guerre)

Ces deux derniers objectifs – 616 km<sup>2</sup> – furent atteints au prix de 273 tués et de 644 blessés qu'en avril 1945 la 1<sup>re</sup> D.F.L. a perdus sur ce terrain montagneux et, de surcroît, puissamment fortifié.

<sup>12</sup> Publié en 1957 par les Editions Subervie à Rodez, sous le titre Parmi eux, ces poèmes (23 au total) ne furent diffusés qu'auprès des seuls camarades de combat de Marie Jeanne.

### **La Société Militaire de Genève**

### **L'Association suisse des sous-officiers, Section de Genève**

### **L'Association «La France libre» de Genève**

### **L'Association Saint-Maurice pour la recherche de documents sur la forteresse**

ont l'honneur de vous inviter à assister à l'unique conférence donnée en Suisse à l'occasion du 40<sup>e</sup> anniversaire du débarquement de Normandie par le colonel Rémy, résistant français et chef du réseau «Confrérie Notre-Dame» pendant la guerre.

## **«A l'assaut du Mur de l'Atlantique»**

le jeudi 3 mai 1984, à 20 h 30, en la Salle des Rois,  
36, rue du Stand, à Genève.